

Ambassadeur de bonne volonté pour la diffusion de la cuisine japonaise



<S.E.M TSUGAWA Takahisa, Ambassadeur du Japon (droite) et M. Jean Charbel KARAM (gauche) lors de la cérémonie >

Le jeudi 25 février 2021, Monsieur Jean Charbel KARAM, gérant du restaurant japonais « Wasabi » à Cotonou, à reçu un certificat de nomination au titre d'« Ambassadeur de bonne volonté pour la diffusion de la cuisine japonaise ». Cette distinction, première en Afrique, lui a été remise en reconnaissance de sa contribution au rayonnement de la cuisine et de la culture japonaise au Bénin. La cérémonie, présidée par S.E.M. TSUGAWA Takahisa a donné lieu à une dégustation de mets traditionnels japonais.

Le titre d'« Ambassadeur de bonne volonté pour la diffusion de la cuisine japonaise » est né à l'initiative du Ministère japonais de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche. Ce titre est décerné aux personnes reconnues par le Gouvernement du Japon pour la diffusion de la culture japonaise dans le monde à travers la cuisine traditionnelle japonaise.



<Dégustation de sushi et sashimi>

Les Ambassadeurs de bonne volonté sont entre autres engagés à la dissémination d'informations sur la cuisine et l'art de manger japonais, ainsi qu'à la participation à toute activité ou initiative de relations publiques liées à la cuisine japonaise. L'Ambassade du Japon souhaite et encourage la continuation des initiatives de promotion de la culture japonaise au Bénin.